N°22 - Juin 2015

La Chronique de Carrouges

Site internet : www.carrouges.fr

Page 1
Edito

Pages 2 et 3
Conseil Municipal

Page 4 à 7
Histoire locale

Page 8
Actualités

Page 9
Tour de France

Page 10 et 11
Animations

Page 12
Infos utiles

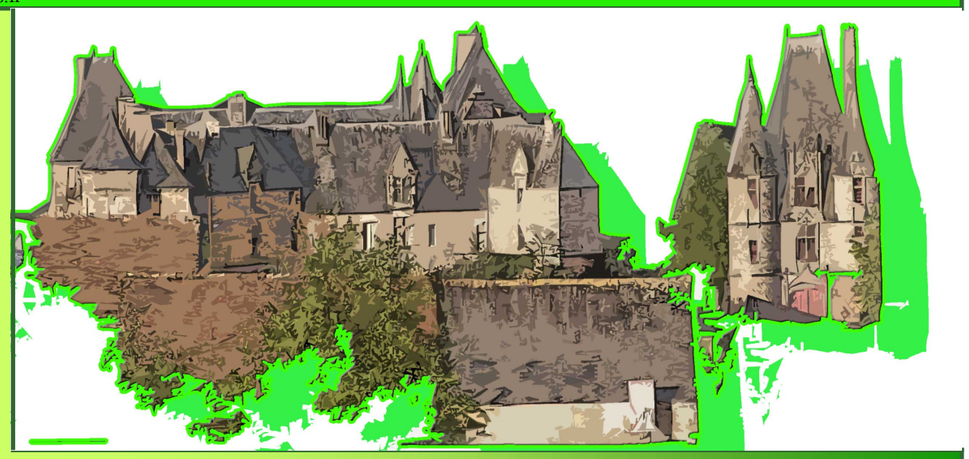

Edito

Mes chers concitoyens, chers amis,

Dans ce numéro de la Chronique de Carrouges vous allez pouvoir redécouvrir notre commune comme elle existait au siècle dernier ; la population a diminué depuis ; mais les préocupations de nos anciens étaient les mêmes que celles qui nous occupent aujourd'hui : maintenir et développer une vie et une activité locale diversifiée, même si actuellement la conjoncture économique de notre pays est difficile. Ils nous appartient à tous de nous mobiliser pour que les commerces et les services aient un avenir durable ; cela implique que Carrouges mais également les communes qui composent notre communauté aient des idées et des projets communs.

A ce propos, les conseils municipaux des communes de la CDC du bocage carrougien doivent se prononcer avant l'été pour donner leur choix et leur préférence de rattachement à une nouvelle communauté ; Madame le Préfet prendra à la suite sa décision pour leur rattachement.

En rendant le centre bourg plus attractif nous pouvons redynamiser notre commune, donner l'envie à des jeunes de venir s'y installer ; cela passera sans doute par un projet de déviation du bourg, qui avait été soutenu activement par mon prédécesseur à la mairie et qui n'a pu aboutir.

Carrouges ne manque pourtant pas de dynamisme ; pour preuve les résultats de l'équipe de judo qu'il faut féliciter ; l'organisation d'une nouvelle manifestation en juillet : la Fête du Cochon ; la Fête de la Guibray sur le thême de l'Irlande fin août. Nous aurons aussi le plaisir de voir le 10 juillet la traversée de Carrouges par les cyclistes du Tour de France.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, de très bonnes vacances d'été et à vous dire de rester optimistes pour notre avenir.

Amicalement.
Christian Thibouville

Nous ne le répéterons jamais assez : les séances de Conseil municipal sont publiques, et tout citoyen peut y assister. C'est le moyen le plus sûr de savoir exactement ce qui se passe, plutôt que de prêter l'oreille à des on-dit involontairement erronés ou … volontairement malveillants.

Séance du 2 février 2015

- **Urbanisme**

Le conseil répond favorablement à plusieurs demandes d'autorisations reçues par la commission d'urbanisme : changement de fenêtres au bâtiment "Le Cercle"; bardage bois du pignon, au musée du Parc Normandie Maine; travaux sur pont dormant au Château; aménagement d'une terrasse sur maison appartenant à SOCAGRI, av. Mal Leclerc. La réponse à la demande du Crédit Mutuel concernant la mise en accessibilité de ses locaux, place Leveneur, est ajournée : cette opération pouvant entraîner des travaux sur le trottoir, qui seraient de la compétence de la CDC (Communauté de communes), il convient de consulter préalablement cette dernière.

- **Mise en accessibilité des bâtiments publics**

M. le Maire rappelle que cette mesurefait l'objet d'un calendrier et doit être programmée sous trois ans. Plusieurs questions se posent concernant notamment les locaux occupés par une associations, les subventions pouvant être demandées pour la réhabilitation de logements anciens, etc.

- **Maison Médicale**

Un prélèvement de 1921.25€ HT sur les fonds disponibles est voté à l'unanimité, pour ouvrir un crédit correspondant au solde des honoraires de maîtrise d'œuvre de la construction de la Maison Médicale. Un devis, obtenu sur appel d'offres, d'un montant de 1815. 42 €HT, est accepté pour le remplacement de la vitrine de la pharmacie, brisée lors d'une tentative de cambriolage.

- **Opérations en attente**

Il est demandé au Parc Régional Normandie Maine d'effectuer les travaux nécessaires pour la sécurisation des lagunes de la station d'épuration ; la proposition de mise à disposition de la gendarmerie de quatre logements neufs attend toujours une réponse ; les dotations de l'Etat aux investissements n'étant pas connues, le dossier de l'aménagement de l'Eco-quartier est pour le moment suspendu.

- **Révision du PLU (Plan local d'urbanisme)**

Le principe est approuvé à l'unanimité. Les objectifs précédemment proposés sont définitivement adoptés : - Mise en conformité avec la loi du "Grenelle de l'environnement" - aménagement du quartier Voie à la Dame - réhabilitation des sites existants - harmonisation des zones - sécurisation de toutes les zones piétonnes dans l'ensemble à urbaniser. La révision portera sur l'ensemble de la commune ; la concertation consistera en deux réunions publiques et une publication dans le Bulletin Municipal. Il est en outre décidé : - de demander que les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) soient, conformément à la loi, mis à disposition de la commune, pour assurer la conduite de la procédure de révision ; - de charger le cabinet d'urbanisme "Habitat et Développement Nord-Ouest" de réaliser les études nécessaires ; - de solliciter de l'Etat la dotation prévue par la loi pour couvrir les dépenses .

- **Locaux du SIVOS**

M. le Maire informe le Conseil de l'échange qu'il a eu avec Monsieur RIPAUX, président du SIVOS Primaire et Maternelle, et Madame LE PABIC, juriste au centre de gestion du personnel territorial, sur la question de l'occupation des locaux de la commune par le secrétariat du SIVOS. Le Conseil Municipal, par délibération du 17 juin 2014, a institué un loyer mensuel de 250€. Par délibération du 22 septembre 2014, le SIVOS a refusé de signer le bail, en arguant, d'une part, du fait que ses statuts ne prévoient pas de location, et que, d'autre part, les locaux en question sont mis gratuitement à sa disposition par la commune depuis 2002. Madame LE PABIC ayant affirmé la possibilité pour la commune d'instituer un droit d'occupation du domaine public sans modification des statuts du SIVOS, le Conseil, à l'unanimité, confirme sa volonté de réclamer un droit d'occupation du domaine public de 250€ par mois, avec effet rétroactif au 1er juillet 2014.

- **Cimetière et église**

Pour l'entretien du cimetière, le Conseil accepte le devis, présenté par BRICOMARCHE, pour l'achat de graviers, s'élevant à 1436€ HT. La chaudière de l'église étant en panne, le Conseil demande que des renseignements soient pris auprès de magasins de location, pour la mise en place provisoire d'un chauffage de substitution.

- **SE61 (Syndicat d'Electrification de l'Orne)**

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention donnant délégation au SE61 pour la constitution d'un groupement de commandes.

- **Banque alimentaire**

Les locaux doivent être rénovés. Le Conseil accepte de prendre en charge les travaux pour un montant approximatif de 1500€.

- **Aménagement urbain**

Répondant à l'intervention de l' un de ses membres, le Conseil propose que le Bulletin Municipal invite ses lecteurs à faire connaître leur point de vue, dans la rubrique "Questions ouvertes", sur les points suivants : Pensez-vous qu'il y ait besoin d'une déviation à Carrouges ? Comment verriez-vous l'aménagement de la Place Leveneur ?

Séance du 17 mars 2015

- **Zone artisanale route d'Argentan**

Monsieur Guillaume SAINTELLIER, propriétaire de l'entrepriseTECNET, route d'Argentan, présente, à la demande de M. le Maire, les transformations qu'il faudrait apporter aux locaux, dont la commune est propriétaire, pour améliorer, selon lui, le fonctionnement des ateliers et le bien être des salariés. Le Conseil demande qu'un courrier soit adressé à Monsieur Mathieu ROLET, gérant du garage occupant une autre partie des locaux, avec qui un arrangement semblerait possible. Monsieur VAUTHRIN relate ses entretiens avec diverses entreprises pour s'informer en vue d'éventuels travaux. Il demande aussi que les dégâts des eaux causés chez M. RICHARD et M. SAINTELLIER soient déclarés à l'assurance. Par ailleurs, il est signalé que la voie permettant l'accès aux locaux, ainsi qu'au Centre de Secours voisin, n'est pas éclairée et que sa sortie sur la route d'Argentan ne comporte pas le panneau STOP indispensable. Le Conseil demande la mise en service d'un lampadaire déjà existant et la pose d'un panneau, qui sera assurée par un employé communal.

- **Fête du Cochon**

Monsieur RENOUF présente, à la demande de M. le Maire, le projet de la " Fête du Cochon " qui sera organisée avec l'aide d'Anim'Carrouges, le 14 juillet 2015. A l'unanimité, le Conseil accorde la subvention sollicitée de 1000 €, qui sera versée à Anim'Carrouges.

- **Véloscénie**

Monsieur VAUTHRIN demande que l'accueil des vélos dans le bourg soit facilité. Il signale que de nombreux cyclistes y circulent, notamment dans le cadre de la vélocénie. Le Conseil autorise M. le Maire à étudier la création d'un support mural pour vélos place Leveneur.

- **Finances et investissement**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil délibère et approuve les programmes d'investissement 2015, en reste à réaliser et propositions nouvelles : - Acquisition de matériel (ordinateurs et illuminations) : 7000 - PLU : 20000 + 10000 - Aménagement du bourg (cimetière) : 15000 - Entretien des bâtiments communaux : 33000 - Acquisition terrain Legras : 80000.

- **Projet d'éco-quartier**

La gendarmerie n'a pas répondu à la proposition que lui a faite la commune, de lui allouer quatre logements neufs en attendant de refaire ceux actuellement occupés par les gendarmes, les logements restants étant alors destinés à l'accession à la propriété et à la location. Le Conseil, considérant la conjoncture actuelle et le nombre de logements non occupés sur Carrouges, ne donne pas suite à ce projet, et propose de réhabiliter un ou deux logements dans le bourg , ces opérations pouvant être subventionnés par le Parc Régional, dans le cadre de son programme de réhabilitation des bourgs-centre. Il charge M. le Maire de recenser les locaux vacants et de faire une réunion avec les professionnels.

- **Approbation des comptes administratifs et de gestion 2014**

Le Conseil approuve, sur présentation de M. le Maire, les comptes administratifs et comptes de gestion des différents budgets, dont les résultats à la clôture de l'exercice 2014 sont les suivants :
Budget principal de la commune : +576 275.82
Atelier relais : -7360.68 / Maison médicale : -138 162.38
Assainissement : + 125 058.07 / Chaufferie bois : +57 853.90

- **Chauffage de l'église**

Les entreprises consultées pour le remplacement de la chaudière fuel n'ont toujours pas envoyé leurs devis. Le Conseil suggère que soit étudiée la solution d'un chauffage électrique.

- **SIVOS Primaire et Maternel**

Refusant de payer le loyer demandé par la commune pour le local qu'il occupe au sein de l'école (Cf. séance du 2 février), le SIVOS envisage de déménager. Reste le problème de la machine à laver qui est dans une pièce attenante au local du secrétariat. Le Conseil propose de la mettre dans une autre salle (anciennement classe informatique) selon la possibilité offerte par les arrivées d'eau. D'autre part, Mme FALCK, déléguée au SIVOS, transmet une demande visant la réservation, près de l'école, d'une place "handicapé" permettant aux parents des enfants concernés de stationner aisément. La demande sera transmise à la CDC afin de créer une place de stationnement réservé sur le parking de la salle polyvalente (le long de la clôture du collège).

- **Aménagement d'un terrain de pétanque**

La CDC demande, au nom du club des Aînés Ruraux présidé par Mme SELLOS, l'aménagement d'un terrain de pétanque comprenant 24 pistes, à côté du terrain de football d'entraînement, route de St Sauveur. Le Conseil fait remarquer que le terrain d'entrainement de football appartient toujours à la commune, puisque la CDC a refusé de signer l'acte notarial permettant la division. Surpris par l'importance du projet (24 pistes), le Conseil, à l'unanimité, propose que celui-ci soit implanté le long du terrain de football officiel (à la place de la piste de course prévue et non réalisée).

<u>Séance du 17 mars 2015</u>

- **Subventions 2015**

Attribution d'une subvention de 500€ à "Radio Coup de Foudre", ainsi qu'à l'association "Plaisir des Ages" de L'EHPAD.

- **Taxes locales**

Les quatre taux des contributions directes sont maintenus :
Taxe d'habitation : 12,22 / Taxe foncière : 10,04 & 11,5
CFE : 11,9.

- **Approbations des budgets primitifs**

Budget principal de la commune : 1 323 839€ (fonctionnement : 807 621€ ; investissement : 516 218€)
Atelier relais : 26 762€ / Maison médicale : 199 234€
Assainissement : 237 256€ / Chaufferie bois : 53 291€

- **Gendarmerie**

Un courrier de la gendarmerie pose la question de la programmation des travaux de mise aux normes d'accessibilité de ses locaux ouverts au public. La gendarmerie n'ayant toujours pas répondu à la proposition que lui a faite la commune, de lui allouer quatre logements neufs, le Conseil décide d'attendre pour programmer avec certitude ce projet lié à la réhabilitation générale des lieux.

- **Chauffage de l'église**

Les entreprises consultées n'ont toujours pas envoyé leurs devis.
Locaux route d'Argentan : Le Conseil se prononce pour la prise en charge par les assurances, des dégâts des eaux provenant de la toiture, chez TECNET et CARROUGES AMBULANCE. Il demande une estimation du coût des travaux.

- **Aménagement du bourg**

M. le Maire signale plusieurs aménagements devenus nécessaires dans le bourg, concernant les poubelles et les bancs. Le Conseil émet un avis favorable pour une remise en état de ces équipements.

- **Passage du Tour de France**

M. Philippe VAUTHRIN demande si la municipalité envisage un accueil (banderoles, décorations, …) pour le passage du Tour de France, le 10 juillet, à Carrouges. Le Conseil émet un avis favorable, et plusieurs propositions dont faites : décoration de vieux vélos, noms des vainqueurs peints sur des panneaux, route d'Argentan, etc. , le tout en collaboration avec Anim'Carrouges, les crédits nécessaires étant prévus au budget primitif.

- **Aménagement du terrain de pétanque**

Le club des Aînés Ruraux présidé par Mme SELLOS, et la CDC ont demandé l'aménagement, travaux à charge de la CDC, d'un terrain de pétanque comprenant 24 pistes, à côté du terrain d'entraînement de football, route de St Sauveur, sur la parcelle cadastrée ZE 52. Le Conseil (Cf. séance du 17 mars 2015) a proposé un autre emplacement, le long du terrain de football officiel (à la place de la piste de course prévue et non réalisée). Le club des Aînés Ruraux n'acceptant pas cette proposition, le Conseil rappelle à la CDC que le terrain d'entraîne-ment de football est sur une parcelle toujours propriété de la commune, puisque la CDC a refusé de signer l'acte notarial permettant de faire la division. Le Conseil, à l'unanimité, demande à la CDC, si elle persiste dans son projet, de régulariser, d'abord, la situation par rapport à la division de la parcelle ZE 52. Il souligne que le projet paraît démesuré par rapport au nombre de joueurs pratiquant la pétanque, et rappelle que tous les frais seront à la charge de la CDC.

- **Travaux de voirie**

Un courrier de Mme la Présidente de la CDC, relatif à la programmation des études pour les travaux de voirie du bourg, propose l'aménagement de la voie reliant la gendarmerie à la Maison Médicale. Le Conseil, à l'unanimité, privilégiant la sécurité dans le bourg, renonce à l'aménagement de l'Impasse des Guernons, qui avait précédemment retenu son attention, et fait le choix de l'aménagement de la voie reliant la gendarmerie à la Maison Médicale.

1) Les tableaux détaillés de ces budgets peuvent être consultés en mairie.

Les Rues de Carrouges

Au 18 de la rue de St Martin à Carrouges, à l'emplacement de la maison à façade en granite avec une grande porte de garage marron clair, se trouvait l'ancienne gendarmerie jusqu'en 1905. Son père Victor étant gendarme, l'historien local Xavier Rousseau, qui a donné son nom à « la maison pour tous » d'Argentan qu'on nomme dorénavant bien malheureusement l'E.X.R pour Espace Xavier Rousseau, y était né le 28 Juin 1886: « *Ma chambre, située juste au-dessus de la prison, donnait sur la cour*, écrit-il vers 1960 dans sa biographie, en précisant qu'*actuellement elle était occupée par le vétérinaire de Carrouges : le docteur Maxime MENARD* ».

En réalité, Maxime Ménard était Maréchal Expert. Sa fille Josette Rebel dit de lui, dans la thèse intitulée « Hongreurs et Maréchaux Experts » d'Arnaud Gasche de L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, *«qu'il a appris son métier avec son propre père, lui-même maréchal expert, et aussi avec les vétérinaires d'Ecouché dont il était originaire. Il est allé au collège d'Argentan qui est devenu le Lycée Mézeray où il a passé son bac et où il a appris le grec et le latin qu'il pratiquait encore sur ses vieux jours. »*. Maire de Carrouges de 1963 à 1983, il inaugura, au début de sa mandature, au cours de la foire de la Guibray 1964, une nouvelle Gendarmerie Nationale sise au croisement de la route de Rânes avec la rue Ste-Marguerite où elle demeure encore aujourd'hui. Sa construction avait été initiée par le maire précédent M. Amelin.

L'année d'après, 20 Juillet 1965, il inaugurait la nouvelle voie construite pour joindre, au niveau de la Maison de retraite, l'actuelle avenue du Maréchal Leclerc avec la rue du Docteur Tremblin. Elle fut baptisée du nom de son adjoint en charge du dossier du groupe scolaire qui était décédé 15 jours plus tôt : « Albert Louvel ». Médaillé militaire comme grand mutilé de guerre, chevalier de la légion d'honneur, officier d'académie, ce pâtissier de Carrouges qui avait succédé à son beau-père Louis Bourdin, au 1 de la rue St Martin, siégeait au Conseil Municipal depuis 1935. En plus d'une excellente renommée professionnelle « on venait de loin pour ses gâteaux, en particulier pour « son Saint Honoré », doté d'un tempérament énergique, il faisait preuve de réelles qualités d'organisateur au niveau de l'animation du bourg. Joueur de clairon, il avait fondé la fanfare des anciens élèves de l'école publique et en fut chef jusqu'à la seconde guerre mondiale. Après quoi, Paul Champin, fils d'André, alors boulanger, qui avait participé avec Maurice Fauvel, Maurice Riboux, Georges Robichon et d'autres artisans du bourg à l'Amicale laïque, refondèrent, avec une quinzaine de musiciens, une « Harmonie municipale » sous la direction de l'instituteur M. Fauvel qui prit ainsi le relais de Louvel. Depuis, sa pâtisserie a laissé place à une habitation.

Pendant son mandat de maire, Maxime Ménard quitta son logement dans l'ancienne gendarmerie alors que le docteur Berges y posait ses valises. Il alla s'installer en bas de la rue, dans le joli manoir aux grilles blanches où vit actuellement M. Patrick Barneville à la suite de M. Christophe Cousin dont l'épouse Fabienne avait aménagé une « petite boutique » de déco de charme dans les bâtiments attenant à la demeure. Le Conseiller Général et Maire « Emile Amelin » y avait aussi vécu avant M. Ménard et M. Labadie. C'est la famille de l'assureur « Leprince » qui y résida par la suite, tout du moins, dans une partie de la maison, l'autre étant réservée à la propriétaire, Mme veuve Pringault née Rocher dont les parents la possédait déjà avant elle. La femme de l'assureur était grande et mince et on disait à l'époque que c'était d'elle que Richard Antony parlait dans sa fameuse chanson ;

«Buvons, buvons, buvons, le sirop Typhon Typhon, Typhon, l'universelle panacée, hé, hé ! A la cuillère ou bien dans un verre, rien ne pourra nous résister. Monsieur Carrouges, avait le nez rouge et cela le désolait ! Une cuillère, lui fut salutaire ; il a maintenant le nez violet. Madame Leprince, se trouvait trop mince, elle ressemblait à un bâton, ton, ton ! Elle fit une cure, sans demi mesure, elle est plus ronde qu'un ballon » !!!

Pour en revenir à ce grand monsieur par la taille et par le cœur qu'était Maxime Ménard, à qui nous devons aussi la salle polyvalente, le tout-à-l'égout et le changement de place de la Perception, anciennement située près de la Maison de Retraite et qu'il installa dans l'immeuble de la rue de Sainte Marguerite acquis en Mai 1965, il fit beaucoup pour la renommée de Carrouges, entre autre, par le biais de la foire de la Guibray qui, à l'époque, périclitait. Il faut dire que son origine remonte à Guillaume le Conquérant.

La Rue Saint Martin

Carrouges dépendant de la Vicomté de Falaise, l'exceptionnelle situation de l'agglomération pourtant modeste, lui valut de posséder de bonne heure des foires très fréquentées où l'on traitait des affaires d'importance. D'ailleurs une chancellerie particulière rédigeait et scellait même des chartes sur le lieu. Or, depuis le *Moyen Âge*, le quartier de Guibray était le pivot de la renommée de Falaise. La foire médiévale, qui dura 10 siècles (du 9e au 19e) débutait le jour de l'Assomption par un pèlerinage qui amenait de grandes foules à l'église Notre-Dame de Guibray, la construction de cette dernière avait été décidée et entreprise par la Reine Mathilde, l'épouse de Guillaume-le-Conquérant, celui-ci, en considération de ce qu'il était né à Falaise, accorda à cette foire ainsi qu'à celle de Carrouges qui la prolongeait, une exemption de tous péages et impôts, privilège successivement confirmé par les rois de France. De ce moment, la foire de Guibray gagna, tous les ans, plus d'importance et de célébrité. Il n'y eut point de sortes de marchandises qu'on n'apportat à la foire de Guibray, ni de provinces de France dont il ne vînt des marchands. Elle durait quinze jours, après quoi, pour écouler leur marchandise avant de rentrer chez eux, une bonne partie des marchands, auxquels s'ajoutait un grand nombre de marchands de bestiaux de toutes sortes de la région, rappliquaient à Carrouges où avait lieu la Fête de la décollation de St Jean-Baptiste, soit autour du 29 Août. C'est pour cela qu'elle prit le nom de « Petite Guibray » et qu'elle subsista au fil des siècles, pour finir par fusionner avec la Fête Patronale qui avait lieu le premier dimanche de Septembre.

Pour la relancer, Maxime Ménard eut l'idée d'y adjoindre avec le soutien du curé Dupin, lui-même chasseur, une grande messe de la St-Hubert au son des trompes de chasse, d'abord à l'église de Carrouges, puis l'année suivante dans la cour intérieure du château pour finalement se tenir dans le parc. Petit à petit, elle prit de l'ampleur et c'est M. Joliveau Raymond, grand amateur de Vénerie, qui en fit « La Fête de la Chasse » qu'il déplaça au premier Week-end d'Août. Depuis 1992, cet événement est organisé par son association « Rallye la Passée » qu'il créa, écrit-il à l'époque, pour trouver des fonds afin de faire face aux dépenses engendrées par les locations à l'ONF des territoires de chasse de son équipage à chevreuil.

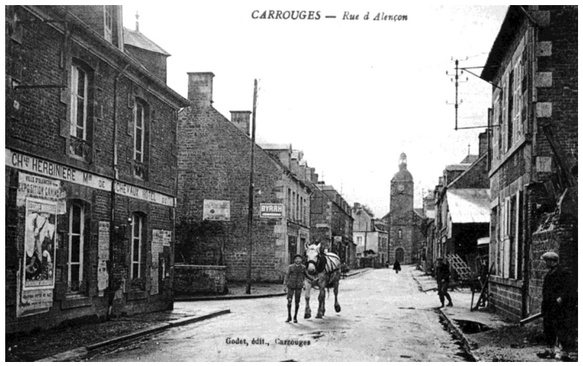

Avant lui, la meute de chiens blancs, descendants des Saint-Hubert de François 1er, du célèbre Marquis Edouard de Chambray, décédé en 1910, venait régulièrement avec d'autres équipages, chasser le cerf sur le territoire forestier de Carrouges, traversant le bourg pour se rendre par le bois de la Tonnelière jusqu'en forêt d'Ecouves.

Comme on peut le voir sur cette carte postale prise le jour de l'ouverture de la chasse à courre 1900, un drapier M. POIGNANT, faisait le coin de la rue Saint Martin et en face, au domicile actuel de M. & Mme Rémy DESMONTS, se trouvait « l'Hôtel de l'Agriculture », tenu par la Maison HERBINIERE. Ce Maréchal Ferrant dont les ateliers étaient plus haut, au 13 de ladite rue, au fond de la cour était sans lien de parenté avec notre facteur, mais par contre, aïeul de Michel Herbinière qui vit en bas de la rue du Chapitre.

Mais revenons à notre rue. Dans le bulletin précédent, je vous avais parlé d'un Sieur Anger, de son prénom « Théophile », médecin de Napoléon III, qui eut sa statue sur la place. Eh bien, un autre membre de cette grande famille laisse encore sa trace au sein de notre bourgade ; c'est Paul-Timothée Anger. Il était né à Carrouges le 12 Messidor de l'an 2, soit le 30 Juin 1795, et décéda en 1867. Devenu curé-doyen de Gacé, il légua pour les pauvres de Carrouges, par son testament olographe du 29 janvier 1861, un titre de rente de 300 fr à la congrégation des filles de Sainte Marie de Gacé, fondée par lui-même à Carrouges, dans la maison située au-dessous du Bar des Sports, au 9 de la rue Saint-Martin. Ces religieuses venaient de l'Hôpital de la Guerche-de-Bretagne et assuraient un service de soins et gardes-malades ; elles se consacraient à l'éducation, au service de l'Eglise locale et étaient à l'écoute de toutes les détresses. A Gacé, sa paroisse qui comptait plus de 1.500 habitants, avait été longtemps privée d'église, ou du moins, en avait une qui était à peine décente. Vers 1860 ou un peu plus tôt, l'abbé Anger prit sur lui de renverser cet édifice indigne de Celui qu'on y adorait, pour forcer ses riches paroissiens à en construire un autre ; mais ceux-ci s'obstinèrent dans leur abstention. Pourtant vers 1883, ils bénissaient la nouvelle église importante de Gacé. Un siècle plus tard, en 1970, la congrégation rejoignit celle des « Sœurs de Saint Jacut dans le diocèse de Vannes»

La Rue Saint Martin

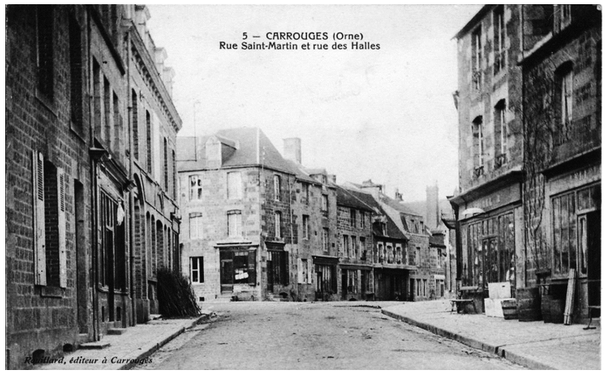

Mais maintenant retrouvons Emile, notre facteur rural, dont un des collègues « Eugène Daligault » habitait ladite rue Saint-Martin, de même que le garde-champêtre de ce début de siècle « Jean-Baptiste Engel »

En quittant sans tarder la place des Halles
Chez le grainetier entra notre facteur rural.
Le brave Deslandes lui expliqua fort réjoui
Qu'à l'église, il venait d'offrir une statue
De St Antoine qui, bienveillant, lui avait permis
De retrouver l'argent volé qu'il croyait perdu.

Emile le laissa pour déposer du courrier
Chez son voisin Théo Lelièvre, le tonnelier,
A la devanture pleine de fûts alignés
Sise au-dessous, au 5 de la rue St-Martin,
Celui d'au-dessus étant le pâtissier Bourdin
Qu'il avait déjà distribué le matin.

« Hé, facteur » héla l'épicier d'en face.
« J'ai une lettre à poster, ouvre-moi ta besace ! » ,
Lui glissa Marie Dehail, du pas de sa porte,
Tandis qu'il traversait pour se rendre de la sorte
Chez Jules Champion, ferblantier de métier
Comme son collègue du bas de la rue « Henri Rocher ».

Alors qu'Emile passait remettre un pli à Louis Loriot,
Employé charcutier d'Hippolyte Geslain,
La patronne Florentine le fit venir derrière le billot
Pour lui rappeler que le lendemain,
Jour de la 1ère Communion de ses enfants,
L'usage voulait qu'une galette soit portée par les communiants
A la Comtesse Le Veneur qui, pour l'occasion,
Ouvrait son château à une visite d'exception.

« Dites-le à ma voisine « Gabrielle Mengard »
La femme du Peintre-Vitrier, son fils Georges en est !
De même que la fille du Marchand Cirier Joseph Delaunay
Ainsi que celle du Plafonneur Picault Edouard
Dont l'épouse Marie est couturière de métier ».
« Ça sera fait ! lança notre facteur avant de filer
Porter un paquet chez l'autre couturière, Aline Rocher,
Jeune épouse de Joseph Génisson le Jardinier.

A peine dehors, Emile croisa Auguste, son homonyme,
Accompagné d'Auguste Marchand, le garçon d'écurie,
Passant le porche de l'atelier de la maréchalerie
Avec les Gilles et Thébault Isaïe, en grande estime,
Se dirigeant vers l'Hôtel de l'Agriculture.
« Je t'offre un verre! l'interpella le Maréchal-ferrant »
« Seulement si on n'parle pas politique ou législature !
Acquiesça le facteur, je passe juste chez Poignant avant. »

Sitôt dit, Emile se rend chez ledit Drapier
Qui lui confia un rouleau de tissu taché
A porter chez Elisa Thébault la blanchisseuse
En contrepartie d'une indemnité avantageuse
Que refusa, ça allait de soit, le brave facteur.
« Alors prends cette pièce de lin imprimé à fleurs,
Pour ta femme ! » , insista le marchand tenace,
Avant qu'Emile ne rejoigne ses acolytes en face.

Il profita de l'occasion pour leur annoncer,
La venue au monde du petit Gaston Launay.
Alors que le Maître d'hôtel Marin Corneillet
Lui apportait un petit verre de Dubonnet,
Il trinqua à la santé du nouveau-né
Avant de reprendre d'un pas pressé sa tournée,
Car il devait encore passer à la Gendarmerie,
Chez l'Huissier de justice et à la laiterie
De la ferme Rousseau, pour payer sa note
De lait et commander du beurre en motte

La Rue Saint Martin

Il y avait une quinzaine d'artisans ou commerçants et même un fermier dans cette rue au début du siècle dernier, et une dizaine seulement un demi-siècle plus tard. Aujourd'hui, ils ne sont plus que deux.

Côté impair : subsiste le Bar des Sports, tenu par Julien Parfait, qui avait appartenu à Maria et avant elle à M. Gautier, précédé de M. Desnos.
Ce dernier avait racheté le bistrot de Mme Tranchant qui avait créé ce fond, après guerre, à la suite de la coiffeuse Mme Robbes née Thiebault succédant à son père, lui-même ayant racheté la ferblanterie de Jules Champion pour y installer son salon de coiffure. Son voisin du dessus, le tonnelier, avait fermé boutique, laissant sa maison à Melle Bourges, alors que le grainetier en gros Deslandes cédait à Ribemont, il laissait place, après la guerre quand Mme Robbes eut fermé, au salon de coiffure de M. Tondenier qui ferma à la retraite. Les deux fils Herbinière héritèrent de la Maréchalerie mais ne trouvèrent pas de successeur alors que l'hôtel de l'agriculture où ils résidaient, devenait l'Auberge de Pierre François Dujardin, alors conducteur de voiture publique, et que le menuisier Lecointre, auquel succéda M. Tertre, remplaçait le drapier Tranchant. L'auberge Dujardin devint le Café Janin qui fut repris par Mme Sauvage et ensuite Mme Bardou, remariée à M. Daligaut qui tenait précédemment le bistrot au coin de la Maison de retraite et de la rue du Docteur Tremblin, portant, au début du siècle dernier, l'enseigne « Au St Hubert ». C'est de là que partait les équipages à courre du Marquis de Chambray.

Côté Pair : il ne reste plus que la superette Coccimarket de Maryline et Bertrand Lhermenier. Ils ont succédé au couple Mottier après que la famille Berthelot l'ait rachetée à M. Romain qui avait transformé en superette la boucherie Soreau successeur de M. Prudhomme et Neslet. Avant lui Mortier avait aménagé en Boucherie « l'Hôtel de l'Orne » du marchand de bestiaux Gautier, qu'habitait à l'époque Mr Poupard. Au-dessus, à l'angle du passage de la ruelle aux Martyrs se trouvait la maison dont la cave à pris feu par le soupirail il y a peu de temps et où résident Paul Castets et son épouse Yvette née Desnos dont le père avait fait l'acquisition en 1965 auprès de Alix Chabot née Fourneaux. Juste au-dessus, l'épicerie Dehail passera dans les mains de la maison Delaunay Marie et Joseph qui, sans petit Jésus, céderont au couple Cholet et fermera à leur retraite. Il en fût de même pour la boutique du vitrier menuisier Mengard, arrière grand-parents d'Angélique et Antony dont les parents ont longtemps tenu le Bar du Midi, ancienne maison Pichonnier, ce dernier avait succédé à Aline née Rocher et épouse de Joseph Génisson le Jardinier. En descendant on trouvait, en ce milieu de siècle, Mme Gilles, fille de l'autre Maréchal Ferrant qui ferronait dans les bâtiments donnant sur la cour jouxtant chez Génisson. Un peu plus bas, résidait la mère du charcutier Millet, puis plus bas, Mme Delaunay , puis le représentant de commerce Chabot. Ensuite dans l'ancienne Gendarmerie, il y eut M. Flattot, puis le docteur Poirier suivi du Dr Ménard et du Dr Berges, et, pour finir, on trouvait les étables de la ferme Rousseau, (grands-parents de Serge Manson qui reprit l'exploitation). Leur habitation se situait en face, et, au-dessus, vivait Mme Baudouin, dont le voisin M. Desnos avait été volailler à Paris. En remontant on trouvait l'Huissier Greffier de Paix Boulet, puis le facteur Brochard, puis Marguerite Gougeart, puis le garage et le jardin du Maréchal Ferrant Herbinière où habite actuellement la famille Coupry et où vivait M. Chaudin, voisin de Mme Lecointre, la mère du menuisier et grand-mère de Mme Taillepied qui résidait dans l'ancienne habitation Herbinière.

Voilà ! nous avons fait le tour du quartier. Nous vous donnons rendez-vous au prochain bulletin, pour découvrir l'histoire de l'avenue du Mal Leclerc.

Rédigée par Maryvonne COUSIN qui remercie de leur bienveillance tous les anciens qui offrent leurs souvenirs pour écrire cette rubrique, sans doute imprécise et incomplète, mais qui n'a pas d'autre ambition que de vous donner un aperçu de votre bourg depuis le début du siècle dernier.

Un projet de déviation par le contournement nord de Carrouges a vu le jour en 2009, il apparaissait alors nécessaire et judicieux de dévier le flot de poids-lourds et de voiture en transit qui traversaient le bourg sans s'y arrêter. Faute de moyens financiers, le Conseil Général a finalement renoncé à ces travaux. Revenons donc sur les éléments qui ont amené à ce projet de déviation.

Le diagnostic

Bon nombre d'habitants s'interrogent sur le devenir de la Place Leveneur. Quel rôle, quels services, quels types d'emploi ? quels commerces, quels lieux d'habitations pourrait offrir le bourg dans l'avenir ? Ces questions vont inévitablement induire plusieurs problématiques en termes de déplacements et d'usages dans l'ensemble du bourg. Les cartes aériennes montrent que le bourg s'organise autour de deux axes parallèles (la RD908 et la RD909). Il y a d'abord un « tissu ancien » dense à l'intérieur de ces deux voies. Autour, on observe un « tissu mixte » principalement composé d'habitations. De part et d'autre, des lotissements pavillonnaires s'étalent sans commerces ni équipements. Au sud du bourg, le château de Carrouges attire les touristes. A l'est, le groupe scolaire comprenant école primaire, collège et gymnase draine un flot de véhicules non négligeable. Enfin, au Nord du bourg, s'étend une zone d'activités composée des ateliers relais loués par la commune ainsi que les équipements liés aux activités sportives.

Habitat et renouvellement urbain

Carrouges connaît une baisse de sa population depuis 1982, alors que la moyenne départementale est stable et la moyenne régionale est en augmentation de 0.3 % depuis 1990 (source INSEE). Cette baisse démographique induit nécessairement des logements vacants principalement dans le bourg de la commune. Le potentiel de densification du bourg laisse espérer une réduction de l'emprise foncière des futurs logements.

Plus généralement, un ensemble d'enjeux est identifié concernant l'habitat et le renouvellement urbain :

- Renforcer la dynamique urbaine et l'attractivité du centre bourg ;
- Renforcer l'identité du centre bourg, en termes d'image, de symbolique, de fonction et d'usages ;
- Valoriser l'espace du centre bourg ;
- Apporter des solutions à la demande en logements de la part des habitants (actuels et à venir) en répondant à leurs aspiration et à leurs moyens ;

Activités

Les activités du centre bourg se concentrent dans un rayon de 200m autour de la Place Leveneur. L'économie tertiaire privée est principalement constituée du commerce indépendant « de bouche » et de soin à la personne. On trouve toutefois dans ce secteur des commerces abandonnés, pourtant situés à des emplacements stratégiques. Ces désaffections visibles donnent au centre bourg un certain sentiment de délaissement. Afin de maintenir l'activité économique et commerciale, pour la renforcer ou même lui permettre de se diversifier, plusieurs leviers sont ainsi suggérés :

- Proposer une meilleure lisibilité de l'activité économique en centre bourg tirant partie de ses opportunités (logements, axes routiers bien connectés, concentration des services) ;
- Organiser et aménager l'activité économique autour d'espaces de convivialité urbaine ;
- Tirer parti des gisements fonciers pour développer une offre économique en centre bourg ;
- Introduire une offre de tertiaire en centre bourg, profitant des opportunités de la commune (axes routiers, pôles de proximité, activité économique existante, cadre de vie…)

Ces interrogations sont récurrentes dans de nombreux autres bourgs où les déviations captent notamment les flux de transit, c'est-à-dire ceux qui passent et qui ne s'arrêtent pas.

Cette situation génère donc un paradoxe qu'il est difficile de contourner. Un habitant l'a confirmé en pointant notamment que pour maintenir le commerce en centre bourg il faut aussi garder les places de parking. Certains habitants évoquent la grande difficulté à attirer les clients pour les commerces ayant peu de places de parking à offrir.

Les équipements

L'offre d'équipements publics n'est pas assez diversifiée à Carrouges, et nous savons à quel point cela peut influencer un ménage qui envisage de s'installer dans une commune ; une réflexion pourrait être entamée. L'offre de santé est significative à l'heure actuelle mais connaîtra sans doute des difficultés dans les années à venir.

Espaces publics et cheminements

Comme suggéré au sujet de la densité, les relevés urbanistiques permettent de remarquer que les espaces publics sont généreux en surface. Certains ont fait l'objet d'une requalification, mais certains restent encore à interroger. Ces espaces sont susceptibles de marquer un jour l'identité du bourg de Carrouges. L'image qu'ils projettent et leur niveau d'attractivité seront très certainement déterminants dans l'effort de revitalisation du centre bourg. La fonction de la Place Leveneur reste, par exemple, encore indéterminée, en dehors des jours de marché. Elle semble faire davantage office de parking que d'espace de détente ou de rencontre. La place à laisser aux voitures, aux piétons, aux terrasses de café, ainsi qu'à des aires de jeux pour les enfants ou espaces de rencontre pour ados sera ainsi à déterminer.

Plusieurs enjeux ont ainsi été identifiés :

- Revaloriser l'image esthétique générale du centre bourg ;
- Améliorer la structure et la qualité urbaine (lisibilité, accessibilité et convivialité des espaces publics) ;
- Contribuer à l'accueil et à la valorisation des activités commerciales existantes, ainsi qu'à la convivialité et à la fréquentation commerciale ;

Autres éléments

Des habitants m'ont fait remarquer l'étroitesse des cheminements piétons qui empêchent tout déplacement aux personnes à mobilité réduite ou à celles portant des poussettes. La faible largeur de certains axes ne permet hélas pas toujours un élargissement des trottoirs sur toute leur largeur. Plutôt qu'une optimisation systématique des espaces publics, nous pourrions réfléchir à la réalisation d'itinéraires alternatifs. Un autre habitant vivant à l'entrée du bourg a témoigné du fait que la plupart des véhicules roulaient au-delà des vitesses réglementaires et qu'il serait nécessaire de mettre en place des dispositifs de ralentissement des voitures. Il propose d'élargir les trottoirs et ainsi réduire la largeur de la chaussée afin que les conducteurs diminuent leur vitesse. Une interrogation m'a été formulée à propos du devenir du parc immobilier bordant la Place Leveneur. L'objectif de la commune est d'acquérir certains biens immobiliers situés autour de la Place Leveneur. Les rez-de-chaussée seront susceptibles d'accueillir les activités. Les étages supérieurs seront alors redistribués. Il apparaît donc nécessaire de maîtriser le bâti, afin de créer un espace convivial, qui soit partagé par tous.

Pour conclure

La commune de Carrouges est étirée entre trois polarités importantes (Argentan, La Ferté Macé, Alençon) qui offrent une grande diversité dans de nombreux domaines. Face à cela, il est peu envisageable que Carrouges puisse ouvrir de nombreux autres commerces et concurrencer soudainement ses voisines.

Il semble donc nécessaire de penser la question autrement et tenter de définir ensemble quel positionnement Carrouges pourrait envisager dans un tel contexte. Comme nous l'avons lu plus haut, la population décroît d'année en année, malgré un accroissement de la durée de vie. Deux hypothèses en découlent, soit le nombre de personnes venant s'installer à Carrouges ne palie pas le nombre de personnes qui décèdent ; soit des habitants Carrougiens quittent la commune pour s'installer ailleurs.

En comparaison avec d'autres communes, Carrouges apparaît moins menacée par le phénomène de «cité-dortoir», qui consacre certaines communes presque exclusivement à la fonction résidentielle. Par ailleurs, les gens ne s'arrêteront à Carrouges que si la commune et ses habitants parviennent à rendre le bourg attractif. Au regard de ses nombreux services et équipements, cette commune possède donc un fort potentiel. Toutefois, il a été montré qu'en dépit des nombreux efforts fournis par la mairie, la commune de Carrouges demeure un territoire fragile. Certaines menaces pèsent sur le devenir du bourg. Le maintien de l'habitat en centre bourg constitue en effet le principal levier à la vitalité du bourg. Habiter sur ce territoire offre des atouts indéniables : proximité des commerces et des services, des équipements administratifs, culturels, socio-éducatifs et de loisirs, des espaces publics, des espaces verts ou des transports en commun. L'enjeu est de donner notamment aux personnes en transit une bonne raison de traverser le bourg de Carrouges. A la vue de ces différents éléments, nous pensons qu'une déviation serait plutôt un atout pour Carrouges. En effet cela permettrait de réduire les nuisances sonores et aussi de redonner aux piétons plus de sécurité aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées. Cela donnerait un aspect plus sécurisant au bourg et plus serein pour les familles qui souhaiteraient s'y installer. De plus, nous pouvons constater que les poids lourds qui traversent le bourg ne s'arrêtent pas pour y faire vivre l'économie locale. Il n'y aurait donc pas de préjudices pour les commerces à la mise en place de cette déviation.

Passage du Tour de France

La 7e étape du Tour de France traversera Carrouges le vendredi 10 juillet entre 13h (caravane) et 16h.
Le stationnement sera interdit sur le parcours du jeudi 9 juillet 17 h jusqu'au vendredi 10 juillet 16h.
La circulation sera interdite entre 11h et 16h le vendredi 10 juillet.

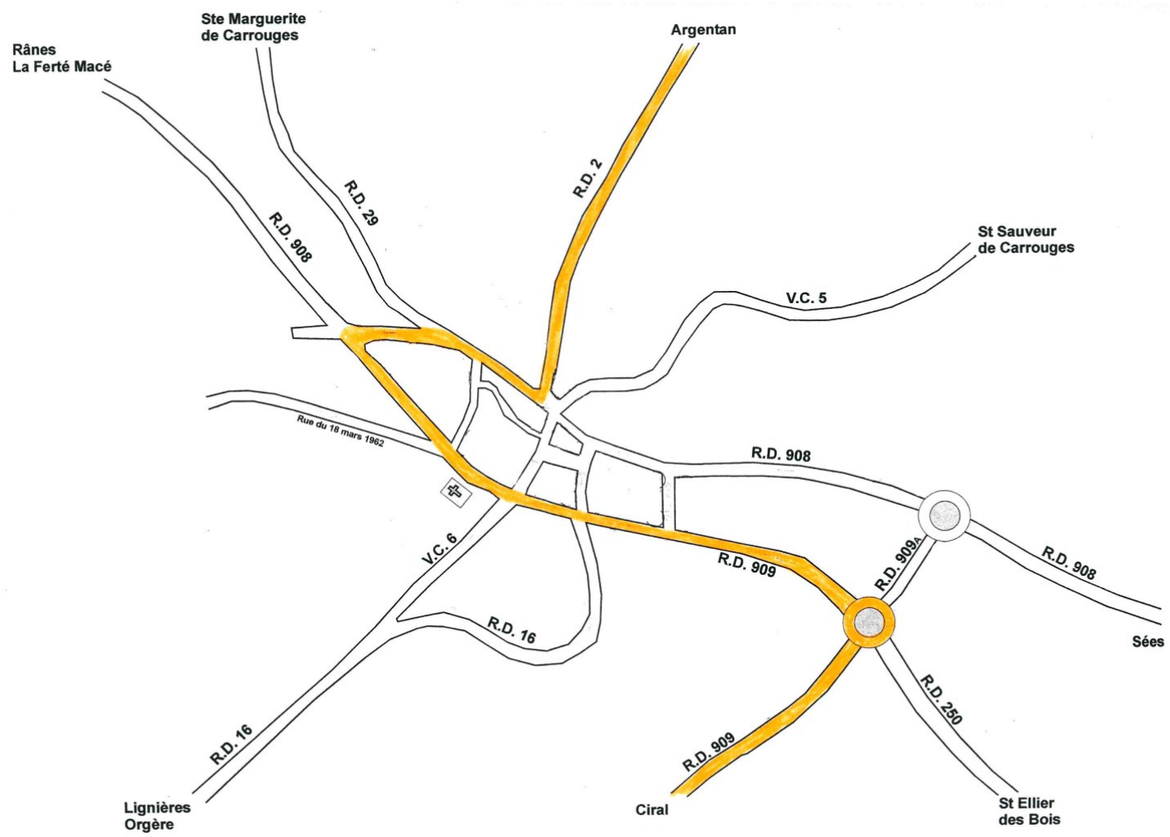

Le Palais des Aînés

La Maison de retraite - EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Carrouges et ses annexes (Maison Coupigny, Accueil de jour, Portage des repas) continuent à vivre, et à bien vivre, comme en témoigne, entre autres, la petite fête organisée le 19 mai pour célébrer les anniversaires de deux de ses résidantes plus que centenaires : Madame Yvonne DUHERON (102 ans) et Madame Denise MARGUERITE (106 ans) .

L'accompagnement des personnes, l'animation de la vie de l'établissement et la gestion des différents services sont toujours assurés avec beaucoup de sérieux et d'efficacité par un personnel de grande qualité.

Le changement de direction, avec la nomination de M. LE BRIERE au début janvier, s'est opéré dans la continuité, et la liste d'attente pour les entrées montre que l'établissement n'a rien perdu de son attrait.

Une seule ombre au tableau : les difficultés budgétaires provenant de l'accumulation, au cours des trois dernières années, de déficits non couverts par les autorités de tutelle, en raison de la conjoncture actuelle. Ces déficits résultent de dépenses de travaux nécessaires pour la rénovation des locaux et de frais de personnel indispensables pour maintenir un bon niveau de confort et de suivi dans l'hébergement. Cela imposera, pour l'avenir, une plus grande rigueur dans certains domaines (gestion des stocks, contrats de maintenance, nombre de sorties et voyages organisés, etc.), mais n'entraînera ni licenciements pour le personnel ni hausse du prix de journée pour les résidants.

Suite aux élections des 22 et 29 mars, les trois représentants du Département au sein du Conseil d'Administration de l'établissement sont maintenant Mmes OLIVEIRA Maryse et FROUEL Marie-Françoise, M. CLEREMBAUX Thierry.

Du 15 juin au 10 juillet, une très belle exposition de photos sur le 'Littoral Bas-Normand » peut être visitée à EHPAD - Entrée libre de 10h à 17h.

Carrouges Judo sur tous les fronts

Le Judo ne fait pas autant de bruit ni ne brasse autant d'argent que certains autres sports plus prisés des médias; il n'en est pas moins tout aussi important pour l'éducation et l'épanouissement des jeunes, pour la santé et l'équilibre des moins jeunes.

C'est ce que manifeste avec brio le Club de Carrouges, qui attire de plus en plus de monde et remporte de brillants résultats, dans les divers championnats et tournois. Aux championnats, les succès sont si nombreux, dans les différentes catégories d'âges et de poids, que nous ne pouvons les citer tous.

Nous retiendrons simplement, pour les quatre premiers mois de 2015, ceux qui sont devenus champions de l'Orne : chez les benjamins, Guillaume RIVIERE et Alicia TOUCHET ; en minimes, Edouard DUBRULLE (-66kg) ; en cadets, Line GIRAULT (- 44kg) et Baptiste CORVEE (-60kg) ; en juniors/seniors, Emilie MITTON (-57kg), Cédric MITTON (-60kg), Nicolas MONNIER (-66kg), Renaud GADOIS (-73kg).

Par ailleurs, cinq Carrougiens sont qualifiés pour le championnat de France : Cédric MITTON (3ème France 2014) , Nicolas MONNIER, Renaud GADOIS, Line GIRAULT et bien sûr Joseph TERHEC, champion de France junior et senior, qui sera le chef de file de cette délégation mais aussi de l'AJ 61, groupe élite du judo ornais.

Comme chaque année, Carrouges Judo a organisé, le 6 avril dernier, son traditionnel « Challenge Rhin et Danube » en partenariat avec le Souvenir Français. Le matin, 150 petits judokas combattent, et c'est Carrouges qui remporte, au classement clubs, le trophée Yves BUNDI devant Flers (2ème) et la Ferté-Macé (3ème). Le 1er mai, à Fresnay sur Sarthe, nos jeunes poussins ceinture blanche remportent le tournoi des 10 équipes engagées pour le Challenge Haute Sarthe.

Les cours de Judo ont lieu au gymnase de Carrouges tous les vendredis soir à partir de 17h. Possibilité d'essai, renseignements sur place ou par téléphone à Samuel MORINEAU (Président) 06.84.30.87.87

Programme d'été du centre de loisirs

DES CAMPS POUR TOUS LES AGES

CAMP Poney

Du lundi 06 au vendredi 10 : de 9 à 13 ans, au centre équestre de Montmirel (Les ventes de Bourses)

→ Initiation ou approfondissement de la pratique équestre
→ Soins aux poneys, ballade
→ Jeux sportifs et collectifs …

24 participants / Hébergement sous tente

CAMP Cirque

Du lundi 13 au vendredi 17 : de 8 à 12 ans, au camping municipal de Fresnay Sur Sarthe

→ Activités avec l'école de cirque Mimulus : Jonglerie, clown, trapèze, équilibrisme, …
→ Jeux divers, bricolage, …

24 participants / Hébergement sous tente

CAMP Multisports

Du lundi 13 au vendredi 17 : de 13 à 17 ans, au camping municipal de Fresnay Sur Sarthe

→ Activités canoë-kayak et escalade
→ Vélo, piscine, tennis, volley, …
→ Fil rouge tout au long de la semaine

SPECIAL ADOS !!!

24 participants / Hébergement sous tente

CAMP Préhistoire

Du lundi 20 au vendredi 24 : de 6 à 9 ans, au camping municipal de Saulges

→ Visite d'une grotte préhistorique (sur le site des grottes de Saulges)
→ Peinture pariétale, tir au propulseur, …
→ Activités manuelles, jeux collectifs …

18 participants / Hébergement sous tente

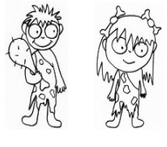

MINI CAMP "Flip Flop"

Les mardi 21 et mercredi 22 : de 3 à 5 ans, au camping municipal de Carrouges

→ Jeux autour du thème de l'eau
→ Activités manuelles, contes, déguisements, …

14 participants / Hébergement sous tente

CAMP Mer

Du DIMANCHE 26 au vendredi 31 juillet : de 6 à 17 ans, au camping municipal de Fréhel (22)

→ Baignade, jeux de plage, jeux sportifs, activité voile
→ Randonnée pédestre, montée en haut du phare du Cap Fréhel
→ Activités organisées en 3 groupes d'âges : 6/8 ans, 9/13 ans et les ados

48 participants / Hébergement sous tente

Les prix de camps sont indiqués sur la grille tarifaire ci-joint

Paiement possible par Chèque Vacances. Centre de vacances agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, donc ouvrant droit aux aides de comités d'entreprise, bourses départementales, bons loisirs, bons vacances, tickets loisirs, …

L'équipe d'animation

Benjamin Dutertre de Chahains, Charlotte Sellos de St Ellier les bois, Fanny Constantin de St Martin des Landes, Samuel Le Royer de Ciral, Astrid Delayre de St Sauveur de Carrouges, Léonie Moreau de Ste Marguerite de Carrouges, André Descours de Rouperroux, Eric Leblanc de Ciral

INSCRIPTIONS, ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION ET REUNION D'INFORMATIONS AVEC TOUTE L'EQUIPE

LE VENDREDI 22 MAI 2015, à 20h30,
à la maison des associations de Carrouges

Début des inscriptions par téléphone (centre et camps) dès le samedi 23 Mai

CONTACT : Lucie CONSTANTIN

« Le bourg » 61320 LE MENIL SCELLEUR ***Tel : 02 50 19 09 72***

Le lundi (journée complète) et les soirs à partir de 19h15

Soirée irlandaise et Guibray

Vous n'êtes pas sans savoir que le samedi 18 avril a eu lieu, à Carrouges, dans la salle polyvalente, autour d'un repas dansant, une Soirée irlandaise. Affiches, messages Radio Coup de Foudre, articles dans les journaux : vous ne pouviez pas passer à côté de l'info.
Vous le savez aussi, ce genre de soirée est, chaque année, en relation avec la Guibray, la grande fête de l'été. Vous l'aurez donc deviné, les 29 et 30 Aout 2015, la Guibray sera sur le thème de l'Irlande ! Aux sons des balades celtiques, les bénévoles de l'association seront fiers de vous présenter les chars qu'ils sont déjà en train de confectionner !
Mais revenons à notre soirée, qui a rassemblé 186 personnes, dont 166 adultes. Le menu irlandais, très alléchant, concocté pour l'occasion par le Traiteur Davy, était composé d'un feuilleté au saumon, d'un mijoté de bœuf à la Guinness et, pour le dessert, d'un cheesecake au Bayley's, produit de la Boulangerie Duis. A la buvette, on vous servait volontiers de la bière, de la Guinness ! Une occasion de découvrir la gastronomie irlandaise et de discuter avec les bénévoles (qui seront heureux de vous accueillir avec tous vos talents, si vous souhaitez participer avec l'association !)
Côté danses, l'orchestre Pier et Cie a animé la soirée avec brio ! Des chansons traditionnelles aux plus contemporaines, il y avait de quoi contenter tous les présents ! Des tonnelles, montées pour l'occasion autour de la piste de danse, ajoutaient un côté champêtre à la fête !
Les tables, décorées avec l'aide de la Maison de Retraite de Carrouges et la Maison de Coupigny, étaient, elles aussi, dans l'ambiance , au couleurs de l'Irlande, avec des nappes vertes et oranges, et des chapeaux de Leprechaun (vous savez, ce farfadet au chapeau vert et barbe rousse, qui habite au pied d'un arc-en-ciel où il cache sa marmite remplie d'or) ! Une soirée réussie aux yeux de tous, et qui a permis de réunir les Carrougiens et leurs amis des alentours !
Vous vous mordez les doigts d'avoir manqué cette soirée ? Soyez sans crainte, la Guibray vous immergera dans cette ambiance folklorique et amicale ! Alors, notez dès à présent dans vos agendas : le week-end des 29 et 30 aout 2015 est à passer sur Carrouges !

Fête du Cochon

Marché gourmand dès 18h le lundi 13 Juillet suivi d'un Bal champêtre, et le 14, repas animé par « Les Bons Voisins » , avec buvette et restauration.
L'après-midi : Animation en plus des exposants au marché gourmand.
Dès 14h30 : Tiercé du cochon (billets à 1 €), 3 courses sont prévues dans l'après-midi. Un tirage au sort des billets perdants sera effectué après la dernière course.
A partir de 15 h : groupe folklorique polonais.
Fin d'après-midi : Concours du plus gros mangeur de saucisse (jury sous la présidence des « Fins Goustiers »); inscription 10€. Un porc entier est prévu en lot ; 1er : coupe offerte par la région + ½ porc ; 2e : un jambon entier, 3e : 1 longe. Concours du cri du cochon sous la présidence de Nono, le champion de France. Pas de coût d'inscription. 1er prix : 1 coupe offerte par le pays d'argentan + un panier garni, puis 5 autres lots sont prévus. Le montage des tonnelles d'Anim'Carrouges se fera dès le lundi 6 Juillet. Tous les volontaires sont bienvenus.

Calendrier des manifestations

- Vendredi 3 juillet dès 20h30 :
  Concert de l'école de musique à la Collégiale
- Lundi 13 et mardi 14 juillet :
  Fête du Cochon
- Samedi 29 et dimanche 30 août :
  Brocante et défilé de la Guibray

Numéros utiles

Docteur Ermessent (Médecin)	02 33 27 21 33
Docteur Nowak (Médecin)	02 33 27 20 34
Docteur Lair (Médecin)	02 33 26 10 25
Docteur Pouard (Gynécologue)	06 28 32 38 48
Cabinet Legendre – Dubois (Infirmière)	02 33 27 25 06
Cabinet ASICA (Infirmière)	02 33 28 46 87
Docteur Delannoy (Pharmacien)	02 33 27 20 27
M. Ségeon (Kinésithérapeute)	02 33 27 21 39
Carrouges Ambulances	02 33 27 21 06
MM. Thibouville et Blard (Vétérinaires)	02 33 27 24 79
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
Centre de Loisirs / Familles Rurales	02 33 26 06 27
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 31 02 88
Château	02 33 27 20 32
Parc Naturel Régional	02 33 81 75 75
Maison du Parc	02 33 81 13 33
Presbytère	02 33 27 20 39
Gendarmerie	02 33 82 28 30
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
ADMR (Aide à domicile)	02 33 26 07 34
UNA (Aide à Domicile)	02 33 27 28 90
Espace Public Numérique	02 33 26 78 43
A.M.C. (Musique)	02 33 29 12 57
Bibliothèque Municipale	09 66 44 95 48
Cours de dessin	02 33 27 14 30
Carrouges Moto	02 33 27 05 75
Comité de Jumelage	02 33 27 22 79
Aura Canto (Chorale)	02 33 27 23 36
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26
La Gaule Carrougienne	06 22 51 10 42
Anim'Carrouges	06 73 78 22 65
A.B.C. (Club de Badminton)	02 53 77 03 24
F.C.C. (Club de Football)	02 33 27 72 91
Club de Gym	02 33 39 14 36
Club de Judo	02 33 27 26 10
Equitation	06 16 30 47 13
MMA	02 33 27 20 78
Crédit Mutuel	08 20 88 85 99
Crédit Agricole	08 25 84 04 18
Maître Nadolski (Notaire)	02 33 27 20 01
Normandimmo	02 33 28 10 20
Centre Immo	02 33 27 12 71

Courrier des lecteurs

Question :
Habitante de Saint Sauveur de Carrouges, je souhaiterais obtenir un exemplaire de la Chronique de Carrouges lors de sa parution comme les habitants de Carrouges. En ai-je le droit ?
Réponse :
Un exemplaire du bulletin municipal peut être délivré à toute personne en faisant la demande. Des exemplaires sont disponibles pour tous à la mairie et à la bibliothèque de Carrouges. En outre, des exemplaires sont délivrées aux mairies des communes limitrophes de Carrouges, n'hésitez pas à vous y rendre pour en demander un.
Merci de nous poser vos questions par courrier déposé à la mairie ou par courriel à l'adresse mairie.carrouges@wanadoo.fr.
Elles seront publiées dans le prochain bulletin.

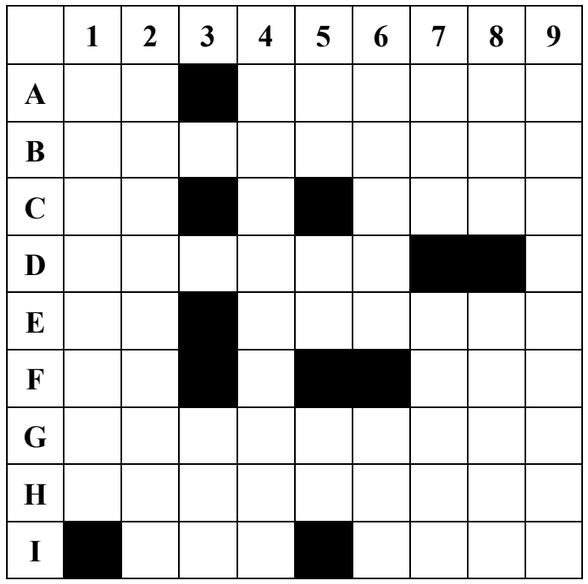

HORIZONTAL : **A** : Martin, Ellier ou Sauveur - Maire de Carrouges de 1963 à 1983.
B : Machette indienne au masculin, mais là c'est un DJ californien au féminin.
C : Code minéralogique du Honduras - La pie les fait tous les deux. **D** : Classement dans la liste Nx10+1. **E** : Être ou ne pas être originel - Cistre Corses « et » les autres . **F** : Dieu dans les langues sémitiques. **G** : En verlan, Annapolis en est la capitale. **H** : Jusqu'à l'ivresse.
I : Grand roi y fait son cinéma - D'or ou de pierre, vaut mieux entre-deux que canonique.

VERTICAL : 1 : Un cert blanc portant une croix lumineuse au milieu de ses bois lui serait apparu un vendredi saint. **2** : Ce Lelièvre « avait du fût ». **3** : Pour Madame.
4 : Chez Herbinière, ils n'étaient ni de France ni des logis. **5** : Souvent de bien. - Personnel. - Généralement précédé de S.A. **6** : Plante potagère indigeste à l'écran. - Dans la Bible, elle est la première femme de Jacob**. 7** : Marque de moto en RDA - La graminée « Airopsis agrostidae » et le « Nitella confervacca » ont été découvertes près de celui des Noës en 1903.
8 : Groupe punk californien - Commune, de noyer ou même artificielle pour le barbelé.
9 : Là, il ne s'agit pas de Saint-Martin mais du grainetier de Carrouges.

Solution du numéro précédent :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	A	R	C	■	I	E	M	A	P	F	■	■
B	■	■	H	O	N	N	E	U	R	■	O	C
C	C	H	A	U	S	S	U	R	E	■	S	E
D	D	E	R	■	T	O	B	I	■	M	T	N
E	C	R	O	U	I	L	L	E	B	O	I	S
F	■	B	L	A	T	I	E	R	■	D	E	E
G	L	I	A	■	U	T	■	■	G	E	■	M
H	A	N	I	O	T	A	■	E	R	S	■	E
I	V	I	S	■	E	I	N	■	I	T	O	N
J	E	E	■	P	U	R	■	O	P	I	A	T
K	■	R	E	G	R	E	T	T	O	N	S	■
L	G	E	N	S	■	■	F	A	N	E	■	Z

Directeur de la publication : M. Thibouville, Maire.
Edition du Conseil Municipal de CARROUGES. L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission Communication.
MAIRIE : 1 Place Charles de Gaulle 61320 CARROUGES
Tél : 02 33 27 20 38 / Fax : 09 70 62 26 45 / courriel : mairie.carrouges@wanadoo.fr
Crédits photos : F. Ipcar
Ne peut être vendu